

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2238

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 53

À la fin de la première phrase de l'alinéa 15, substituer au mot :

« décrite »,

le mot :

« prévue ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.